



Annexe

Questions renvoyées à la Sixième Commission

1. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (point 159).
2. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (point 160).
3. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-quatrième session (point 161).
4. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-troisième session (point 162).
5. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 163).
6. Mise en place de la Cour pénale internationale (point 164).
7. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 165).
8. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (point 166).

[L'Assemblée générale a décidé que le débat initial se tiendrait dès que possible en séance plénière, étant entendu que des experts techniques de la question seront examinés par la Sixième Commission]

9. Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur l'ion]6y9 fidé det-(cididi7.8(det-ss270190